sent tous les livres. Est-ce que, par hasard, l'ivresse éthérée, pour avoir élu domicile dans le poumon, doit faire exception à ces sages préceptes? Nous ne le pensons pas; car si tant est que, dans certains cas, le plaisir soit poussé jusqu'à l'extase, avant peu, n'en doutez pas, vous verrez des ivrognes d'éther; conséquemment un vice de plus dans la société, un moyen de corruption, peut-être même un genre nouveau de maladies, et cela, sous le haut patronage de la médecine. C'est là du moins quant à présent, l'effet le plus immédiat et le plus sûr qui apparaisse à nos yeux. Passons à un autre exemple. Une jeune fille, avant d'être opérée, a été placée sous l'influence de l'éther. A peine avait-elle fait quelques aspirations de vapeur, qu'elle tomba dans de violentes convulsions hystériques. L'opération est ajournée; le lendemain, nouvelle tentative, nouvelles convulsions, et nouvel ajournement; enfin, une troisième expérience réussit, c'est-à-dire qu'on parvient à l'endormir, et on lui arrache un ongle sans douleur. Ceci se passait à la charité. On pensera peut-être que toutes les précautions conseillées par la prudence n'ont point été observées par l'opérateur: c'est possible. Autre exemple: ces jours derniers, une modeste chambre d'hôtel garni a été le théâtre d'une scène d'ivresse passablement dramatique. Un jeune homme désirant se débarrasser d'une incommodité gênante, bien plutôt que d'une maladie, pria un jeune docteur de lui pratiquer, pendant son asphyxie, le débridement que réclamait son état. On prépare les instrumens et on l'enivre. Mais au lieu d'une ivresse gaie, triste ou somnolente, une véritable fureur s'empare de ce jeune homme, et la terreur qu'il répand autour de lui est si profonde, que tous ceux qui étaient présens, opérateur et aides, prennent la fuite pour éviter l'imprudent usage qu'il eût pu faire sur eux d'un bistouri dont il s'était emparé dans son accès. Est-ce là un cas exceptionnel? non. Celui dont la société des docteurs allemands a été témoin est parfaitement identique, et constitue une éventualité dont il faudra désormais tenir compte chez les jeunes gens doués d'une constitution impressionnable.

Il nous est arrivé de demander, à propos de l'ivresse éthérée, qu'on nous prouvât seulement qu'il n'y avait aucun danger à supprimer la douleur dans les opérations chirurgicales. M. Magendie, revenant sur ce sujet, a demandé à son tour qu'on voulût bien lui dire si, dans les ligatures qui se font à la suite de grandes opérations chirurgicales, la douleur que ressentaient les malades lorsque, dans cette ligature, le chirurgien comprenait un filet nerveux, n'était pas un avertissement utile pour l'opérateur et important pour l'issue de son opération? Dans le cas d'ivresse éthérée, l'insensibilité étant complète, doit, de toute nécessité, entraîner des méprises, des déceptions, et des revers; car il est peu de chirurgiens qui puissent se flatter de toujours lier des vaisseaux sans comprendre des nerfs dans la ligature; et, si l'on a vu commettre cette erreur dans nos hôpitaux, et sur des sujets parfaitement éveillés, nous laissons à penser ce qui adviendra en ville et dans les campagnes, lorsque les chirurgiens auront recours à l'éther pour opérer leurs malades rendus insensibles. Montaigne a dit quelque part: "Il faut que les malades puissent évaporer leur douleur." Ce philosophe aurait-il raison contre la nouvelle école des endormeurs? Qui sait? Gros-Jean en remontrait bien à son curé; pourquoi la faculté ne recevrait-elle pas une leçon de Montaigne.

A VENDRE A CE BUREAU,

LE 1er Volume, élégamment relié, de l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la *REVUE CANADIENNE*, comprenant les 12 Livraisons de l'année 1846.

PRIX **20s.**

LA REVUE CANADIENNE

MONTRÉAL, 13 AVRIL, 1847.

NOUVELLES D'EUROPE.

Un EXTRA du *Colonist* de Toronto nous apprend que le *Columbian* et le *Northemberland* deux voiliers, sont arrivés à New-York, apportant des dates de Londres de deux jours plus tard, au 6 mars.

Le prix des grains continuait en hausse. La demande pour l'exportation en France augmentant.

La fleur du *Western Canal* était le 4 mars à Liverpool de 42s et celle de la Nouvelle-Orléans à 41. Hausse de 6d à 1s. sur les ventes antérieures.

Il y eut une grande demande pour du blé sur le marché de Londres le 5 mars. Hausse de 2s. par quarter en conséquence. Une cargaison de blé fut vendue avant d'être débarquée. Le beurre se vend à Liverpool de 80s. à 89s. les cent lbs., le *Bacon* est ferme à 64s., le Jambon 74s. le quintal.

Le blé hausse en France.

Les relations entre la Turquie, la Grèce et la France menacent l'Europe d'une guerre. Il y a de graves émeutes dans plusieurs départements en France, en Belgique et en Ecosse. L'Irlande reçoit des provisions de tous côtés, la famine fait moins de ravages.

L'*entente-cordiale* a renoué ses doux nœuds. M. Guizot et Lord Normanby sont reconciliés. Le premier ministre de France a fêté l'Ambassadeur Anglais dans un banquet et une brillante soirée.

On s'occupe beaucoup en France du projet de loi maintenant devant la Chambre des Députés, pour encourager la navigation à vapeur entre l'Amérique et la France.

Le ministre de l'intérieur a proposé un Bill afin d'accorder cinq millions de francs pour aider les Institutions Charitables, en conséquence des prix élevés des provisions.

Les affaires des Indes offrent encore la perspective d'une guerre avec les Sikhs. Le gouverneur-général des Indes a quitté la capitale pour aller dans les Provinces rebelles. La frontière de l'Allighanistan est dans un état très précaire. Les marchands Anglais ont besoin d'être toujours sur le qui vive.

La Situation.

Si l'on en croit "dame rumeur" le ministère Draper est aux abois. De nouvelles négociation ministerielles sont ouvertes. M. Caron est chargé d'organiser une administration. On dit que les propositions sont explicites et précises. Les places de président du conseil, de procureur-général, de commissaire des terres sont offertes. M. Smith serait fait juge puiné et M. Daly résignerait à la condition qu'on lui procurera une place équivalente! La rumeur pour satisfaire l'esprit public si fatigué d'attendre, avait dimanche une administration bas-canadienne toute formée, et composée comme suit:

Président du conseil l'hon. F. A. Quesnel ou R. E. Caron, procureur-général, L. H. La Fontaine ou H. Black; commissaire des terres, A. N. Morin; secrétaire provincial, L. H. La Fontaine ou H. Black; solliciteur général, T. C. Aylwin ou L. T. Trummond.

Maintenant, pour exprimer franchement notre pensée sur tous ces bruits, nous devons dire que nous y avons peu de foi. Comment veut-on que l'opposition bas-canadienne entre de cœur dans les nouveaux arrangemens, et réponde à l'appel qu'on semble vouloir lui faire? Adopte-t-on la marche voulue en pareils cas par les précédents constitutionnels? Quels sont les membres du cabinet, qui ont résigné? Et encore pourquoi s'adresser à un conseiller législatif pour reconstituer un cabinet? n'est-ce pas dans la chambre basse que le cabinet est représenté? Nous n'entendons rien dire contre les procédés de M. Caron en cette affaire, mais ce monsieur n'est à la tête d'aucun parti et ne siége pas dans l'assemblée.

Qu'on ne s'impatiente pas de la prudence de nos chefs dans cette circonstance, nous avons raison d'être sur nos gardes. M. Draper nous a tant de *fois trompé*.

Nonobstant tout le désir que nous avons de voir renaître la confiance dans le pays par l'entrée au pouvoir de notre parti, nous sommes certains que jamais nos chefs consentiront à l'accepter à la condition de placer M. Smith sur le banc et M. Daly dans un gras emploi. On doit se rappeler le cas de M. le Procureur-général Ogden. Ce monsieur avait servi le gouvernement plus que MM. Smith et Daly et il a dû se retirer sans pension ni emploi. Le temps des pensions est passé sans retour.

Nous savons gré à lord Elgin de ses bonnes intentions à notre égard. Mais nous aimerions à voir la pratique constitutionnelle suivie en tous points. MM. Smith, Papineau et Daly doivent résigner.

A TOUT PÉCHÉ MISÉRICORDE.— Le *Mercury* de Québec nous apprend que le *Canadien* fatigué de son rôle de tory, de *loose fish* et de réactionnaire va dépouiller le vieil homme pour devenir Canadien tout de bon. Le propriétaire M. Fréchette en a transmis, dit-on, la propriété à son fils et le ci-devant rédacteur M. McDonald doit être remplacé par M. N. Aubin, ci-devant propriétaire-rédacteur du *Castor* et du *Fantasque*.

Nous nous réjouirons de grand cœur si un changement pour le mieux s'opère chez notre confrère de Quebec. Le *Canadien* nous a fait bien du mal depuis la résignation des ex-ministres; mais si méchant que fut son passé, s'il reconnait sa faute et s'il se repent il a droit à l'absolution.

Il nous tarde de connaitre son nouveau programme. Son rédacteur actuel M. Aubin est avantageusement connu du public. Canadien. Tout le monde se rappelle le spirituel *Fantasque*, le *Castor* et les divers écrits de ce monsieur. On peut espérer du mieux dans le département éditorial.

LA TEMPÉRATURE.—Le printemps cette année est capricieux comme une jolie femme; tantôt il *nous sourit* agréablement et nous envoie de doux et chauds rayons du soleil, tantôt il prend un air maussade et boudeur, et voudrait se faire passer pour le sombre hiver. Hier, il en a pris l'allure une partie de la journée. Il faisait froid, une neige fine blanchissait nos rues. Le thermomètre était à 32° à 8 heures du matin. La glace sur le St. Laurent est solide, on a traversé hier vis-à-vis le nouveau marché, dimanche à Laprairie. Nous avons encore quelques pieds de glace dans la ville.

Le lieut. col. sir Charles Chichester, commandant le 81e de ligne vient de mourir à Toronto, après quatre jours de maladie. Cet officier s'est distingué en Espagne en 1835-6-et-7. Il a été présent et blessé à plusieurs batailles, entr'autres aux engagements de Bilbao, Heraani, Mendigua, Azera, Alza, Ametza. Il a commandé la légion anglaise en 1837; il était âgé de 52 ans. Sir Chichester était chevalier des ordres de Charles III, de St. Ferdinand, et de Ste. Isabelle d'Espagne.

ÉMIGRATION DE L'IRLANDE.—Nous voyons dans les derniers journaux d'Europe que l'émigration de la population Irlandaise va inonder l'Amérique au printemps. Les ports sont remplis de gens se préparant à partir. Le fret pour les passagers d'avant dans les ports du Royaume Uni est rendu à 4 guinées par tête. Les propriétaires Irlandais encouragent leurs locataires à émigrer; un M. Guinness a fait savoir à ses serfs qu'il donnerait £3 par tête à ceux qui partiront et que ces £3 leur seront payés dans aucun port du Canada ou des Etats-Unis.—*Avis à nos législateurs de s'occuper de cet important sujet.*

UN LOOSE FISH DANS L'INQUIÉTUDE.—L'infiniment petite *Gazette des Trois Rivières*, nous amuse beaucoup; c'est malheureux que nous n'ayons pas dans notre feuille un petit coin pour les caricatures, nous ferions partager l'agrément au public. C'est dommage, car Polichinelle est un niais à côté de la *petite Gazette*.

Elle était pourtant paru d'abord se croyant destinée à une grande mission. Elle avait un ton et des airs de prophète. Elle annoncait au monde entier ses vastes projets de régénération sociale en Canada. Elle devait détruire la funeste influence des hommes à la tête des partis comme des hommes incapables, elle devait assurer le triomphe de la réaction, refaire l'opinion publique par des assemblées d'un bout du pays à l'autre, se substituer aux organes actuels de cette opinion, et que sais-je encore? Elle devait faire tout cela, et elle n'a rien fait.

DINER DE L'ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE DE MONTRÉAL.—Cette excellente association a célébré son second anniversaire mardi dernier par un magnifique diner préparé à l'hôtel de Québec. La fête fut aimable et joyeuse; il y eut d'excellents discours, de gaies chansons et forces rasades en honneur du grand art de la typographie, des inventeurs de l'imprimerie, des imprimeurs, de la patrie, de beau sexe etc., etc.

Nous applaudissons de tout notre cœur aux objets qu'ont en vue les fondateurs de cette association; relever le caractère de la profession, faire sentir à ceux qui se destinent à cette carrière qu'ils travaillent non à un vil métier mais à un art noble, utile et honorable et que leurs succès dans cette art comme en toute autre chose dépendent de leur bonne conduite et de leur industrie, c'est là un but très louable et qui mérite la plus grande approbation.

Nous regrettons de n'avoir pu assister à ce diner; nous aurions bu avec plaisir "succès aux imprimeurs et à l'imprimerie." L'imprimerie, c'est la plus grande chose des temps modernes; elle a plus fait pour la civilization que toutes les autres inventions et découvertes.

LE BARREAU ET LE BANC DE MONTREAL.—Depuis longtemps le Barreau et le public de ce District ont eu beaucoup à souffrir de l'état du Banc. Nous n'avons vraiment que deux Juges effectifs. L'état précaire de la santé de M. Gale ne lui permettent pas de reprendre ses travaux. On peut se faire une idée des graves inconvénients d'un pareil état de choses, c'est en beaucoup de cas presque un déni de justice, et les affaires d'un District peuvent être d'un instant à l'autre entièrement interrompues. Nous en avons eu un exemple Samedi dernier: un message fut reçu le matin de la part de M. le Juge Day, annonçant que sa santé ne lui permettait pas de se rendre à son poste. La Cour ne put siézer en conséquence.

L'occasion était trop belle pour faire voir à l'Exécutif l'urgente obligation qu'il y a de remplir les vacances sur le Banc. Une assemblée fut tenue à deux heures dans la Bibliothèque des Avocats afin d'exprimer l'opinion de la profession sur la nécessité de nommer un Juge en Chef et de permettre à M. Gale de résigner en lui accordant une pension. La réunion était très nombreuse. Les membres les plus distingués étaient présents. Les procédés furent adoptés unanimement.

Nous regrettons pour les messieurs du Barreau et pour les plaideurs que le Ministère Provincial soit dans un état de désorganisation à peu près complète, et par conséquent incapable de remédier immédiatement à un aussi grand mal.— Il faudra attendre un peu.

Voici les procédés de l'assemblée de samedi:

A une assemblé du barreau de la cité de Montréal, tenue le 10 du courant, en la chambre des avocats, au palais de justice, en la dite cité de Montréal, à laquelle étaient présents les membres suivants, savoir:—MM. La Fontaine, Cherrier, Judah, Cross, Dorion, A. Ouimet, F. Peltier, Cartier, Robertson, Bethune, Fleet, Godard, Le Tourneux, Buchanan, MacDonnell, Loranger, Ibbotson, Beaudry, Taylor, Buchanan, Hubert, Moreau, Ross, Le Blanc, Audy, Day, Easton, Rossiter, G. Ouimet, Scott, Tailhades, Coursolles, Bouchette, Hart, Salmon, Conolly, Roy, Armstrong, Lafrenaye, McIver, Poitras, LeBlanc, Burroughs, Johnson, A. R. Cherrier, Bélinge, Rochon, Papin, Fenwick, Berthelot, J. A. Morin, Radiger, MacKay.

T. Peltier, écr., ayant été appelé au fauteuil, et R. MacKay, écr., prié d'agir comme secrétaire, les résolutions suivantes furent proposées et adoptées, savoir:

1° Sur motion de M. Buchanan, secondée par M. Johnson:

Résolu,—Que le barreau de Montréal, croit de son devoir d'exprimer le regret qu'il éprouve de voir que, depuis le décès de l'honorable juge en chef Vallières de St. Réal, le nombre des Juges du banc de la reine pour ce district soit resté incomplet, et que le banc soit composé de telle manière qu'il n'ait pas avoir de *quorum* pour l'administration de la justice à cause de l'indisposition accidentelle du seul juge comme il est arrivé ce matin.

2° Sur motion de M. Taylor, secondé par M. Moreau:

Résolu,—Que les intérêt du public ont beaucoup souffert depuis la mort du juge Vallères, de l'état incomplet, du banc, ou l'impossibilité et l'injustice d'exiger des deux seuls juges auxquels leur santé personnelle permette de s'occuper des devoirs de leur office, une double portion de travail.

3° Sur motion de M. Rose, secondé par M. Berthelot:

Résolu,—Que le barreau ayant fait cette expression publique de ses sentiments, espère que l'exécutif apportera un remède aux inconvéniens dont on se plaint.

4° Sur motion de M. G. Cartier, secondée par M. Easton:

Résolu,—Qu'une copie de ces résolutions soit transmise à Son Excellence le gouverneur général, *par l'entremise* du sécrétaire provincial.

5° Sur motion de M. Loranger, secondé par M. A. Robertson, des remerciments sont votés au président, et l'assemblé s'ajourne.

Par ordre du Président,

(Signé,) R. MACKAY, Secrét.

LA BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT.—Nous avons publié et nous republions encore sur notre 4e page le rapport des affaires de la Banques d'Epargnes de la cité et du district pour les 10 mois écoulés depuis sa fondation au 1er avril courant. La Banque d'Epargnes quoique une institution nouvelle est établie déja dans toutes les villes en Europe et aux Etats-Unis et a produit les plus grands bienfaits. C'est le meilleur ami que puissent se faire les classes laborieuses, un ami qui les anime au travail, qui améliore leur condition et leur moralité les rends sages, prudents, et heureux.

La Banque d'Epargnes est une providence qui enseigne l'économie la prévoyance, le bien être. Ceux qui y placent leur confiance et l'espoir de leur avenir ne sont jamais trompés; le jeune ouvrier, marchand, médecin ou avocat qui en entrant dans le monde mettrait chaque

---

mot? Je suis bien sûr, capitaine, que vous n'avez pas intention de me chercher querelle. S'il m'est échappé quelque chose de choquant pour vous, j'en suis fâché, je vous assure; mais, quant à la jeune beauté dont il s'agit, continua-t-il, je suis sûr, en dépit des sombres regards de mon rival, que je suis son favori. Ainsi, monsieur, dit-il en se levant, je vous remercie pour elle; et il se rassit.

Trévor s'était montré conciliant, bon et affable dans ce petit discours; j'espérais que le capitaine se calmerait, il n'en fut point ainsi.

— Trévor! s'écria-t-il, et sa voix tremblait de fureur; vous vous trompez, je vous jure que vous vous trompez. Vous ne savez pas ce qui s'est passé entre moi et la jeune Marie durant cette soirée; sur mon honneur, elle m'a assuré qu'elle aurait voulu pouvoir se soustraire à votre engagement.

— Elle vous a trompé, capitaine, elle vous a trompé, car je l'ai vue le lendemain; elle m'a dit...

— Le lendemain!... vous l'avez vue le lendemain! Dans quel but? pour quel motif?

— Je ne rends compte de ma conduite à personne; mais puisque vous désirez le savoir, je vous dirai, pour votre satisfaction, que Marie et moi nous nous sommes vus tous les soirs depuis le bal. Sa voix chevrotante trahissait l'état d'ivresse où il était plongé.

— Trévor, s'écria le capitaine, si ce que vous dites est vrai, vous faites une action basse et un acte de malhonnête homme; et si vous tentez de perdre de réputation un être faible et innocent, je dois dire que vous êtes... vous m'entendez... que vous êtes un lâche!

Un silence profond régna dans la salle.

— Lâche! répéta froidement Trévor en pâlissant de rage; vous m'accusez de bassesse et vous m'appelez lâche!

Alors, le verre à la main et debout devant le capitaine, il répéta ce mot.

— Lâche!...

— Oui, je l'ai dit, reprit l'autre d'une voix ferme.

— Vous savez quelles excuses vous me devez à l'instant même?

— Des excuses!... je n'en fais jamais. Et il jeta sur son adversaire un regard intrépide.

— N'en attendez pas de moi non plus! s'écria Trévor d'une voix terrible.

Et il lança sur le capitaine le verre qu'il avait à la main.

A l'instant tous les convives se levèrent dans le plus grand tumulte; on n'entendait que des cris et des voix confuses. Les deux adversaires restaient seuls calmes au milieu de cette scène de désordre. Trévor n'avait pas quitté sa place, il était là, immobile et silencieux, les deux bras croisés sur sa poitrine, tandis que le capitaine, tout en essuyant les taches de vin dont il était couvert, s'approchait de lord F***, et lui disait tout bas:

— Milord, vous avez ici des pistolets? Hâtons-nous de terminer ce petit différent; mais mon ami le capitaine V*** me servira de second.

— Mon cher ami, lui répond lord F*** très agité, c'est là une bien absurde querelle, indigne de deux hommes de sens. Allons, ne faites pas de ma maison une scène de meurtre; touchez-vous la main et que tout soit fini.

— Milord, vous savez mieux que personne que ce que vous me demandez est impossible. Capitaine V***, faites-moi le plaisir d'aller prendre les pistolets; vous les trouverez dans le tir de sa seigneurie.

Puis il ajouta avec le sang-froid d'un homme accoutumé à ces sortes d'affaires:

— Mais ne serait-il pas plus court de nous y transporter nous-mêmes?

— Allons, allons, des pistolets! qu'on en finisse au plus tôt! s'écria une troupe de jeunes étourdis à qui les fumées du vin troublaient la raison.

— Maudite soit la jeune fille pour qui deux honnêtes gens vont s'entr'égorger chez moi! s'écria lord F***.

Et, s'avançant vers un groupe de sept ou huit personnes, au milieu desquelles Trévor s'entretenait tranquillement de ce qui allait se passer:

— Mon cher Trévor, je vous en conjure, quittez ma maison; qu'on ne dise pas que j'invite des amis à ma table pour les voir verser leur sang. Allons, venez, venez avec moi.

— Impossible, répondit Trévor, il faut que cette querelle se vide ici même; tous les efforts de votre généreuse bienveillance sont inutiles. P*** me servira de second. Allez donc, dit-il à ce jeune baronnet, vous entendre avec le capitaine V***.

Un des spectateurs s'approcha de Trévor et lui dit que le capitaine coupait un schelling en deux à plus de vingt pas.

— S'il en est ainsi, dit-il en souriant et sans laisser apercevoir la moindre trace d'émotion, il ne me reste plus qu'à signer mon testament, car je suis myope, et mon affaire est faite.

Il se détacha du groupe qui l'entourait et s'avança vers le capitaine, qui parlait avec plusieurs officiers.

— Capitaine! s'écria-t-il d'une voix ferme.

Et le capitaine se tourna vers lui d'un air menaçant.

— On dit qu'un homme que vous avez pour point de mire est un homme mort.

Et sa contenance fière et orgueilleuse trahissait un sentiment de curiosité.

— Vous n'ignorez pas que je suis myope et assez maladroit de ma nature.

Tous les spectateurs se regardèrent avec surprise.

— Quoi! me dit mon voisin, Trévor recule, il fait amende honorable.

Et le capitaine, avec un sourire méprisant:

— Au fait, monsieur!

— M'y voici. Il n'est pas juste que nos armes soient inégales; croyez-vous, mon cher maître, que je poserai pour recevoir votre balle sans avoir l'espoir de vous la rendre? Non! puisque c'est vous qui avez amené la querelle, puisque c'est votre folie qui a provoqué le combat, j'insiste pour que nous nous battions vis-à-vis l'un de l'autre, face à face, sein contre sein, à bout portant, à travers la table. Oui, s'écria-t-il avec fureur, nous tomberons ensemble, nous irons au diable de compagnie, et tout sera dit!

— C'est affreux! c'est infâme! c'est épouvantable! répéta-t-on de toutes parts; nous n'assisterons pas à une pareille boucherie. Et sept à huit personnes se retirèrent avec horreur.

Le capitaine ne repondit rien; il consultait ses amis.

— Maintenant quel est le lâche? demanda Trévor d'un air ironique.

— Vous le saurez bientôt, répondit le capitaine avec calme car, j'accepte vos conditions; mais elles sont affreuses, elles sont indignes, et puissent les malédictions des deux familles tomber sur vous.

— Les pistolets sont-ils prêts? demanda Trévor, sans faire attention aux imprécations du capitaine.

On lui répondit que les deux témoins étaient sortis pour tout préparer. Il fut convenu que l'on se battrait dans la galerie destinée au tir, afin de ne point donner l'alarme aux domestiques.

Ce fut en vain que les spectateurs essayèrent de nouveau de faire comprendre aux deux antagonistes toute la barbarie de leur épouvantable duel. Plusieurs d'entre eux montèrent à cheval pour aller prévenir la police, et lord F*** courut avertir les témoins du genre de combat qui allait avoir lieu. Il tressaillirent d'horreur et jetèrent au loin les pistolets qu'ils avaient commencé à charger. Mais après un instant de réflexion, ils convinrent de ne point y placer de balles, et de les remettre ainsi entre les mains des combattans. Deux bougies furent apportées dans la galerie et placées sur une table. On prévint les deux parties que tout était prêt.

— Avez-vous les instrumens et les bandages nécessaires? me demanda-t-on.

— Et qu'importe, s'écria Trévor, si les pistolets font leur devoir!

Un domestique monta à l'instant sur le meilleur cheval de lord F**, et courut emprunter chez un chirurgien, qui ne demeurait qu'à quelques milles, tout ce qui était nécessaire. Il me semble voir encore toutes ces figures pâles et immobiles qui, entouraient la table. On remit les deux pistolets aux deux adversaires. Il croyaient qu'une mort certaine les attendait, et ce fut pourtant d'une main sûre qu'ils serrèrent la main de leurs amis. Je ne pouvais détacher mes yeux de ces deux adversaires. Leur air sombre et résolu, leur physionomie calme, froide, impassible comme la mort qu'ils bravaient leur donnaient un aspect terrible et sublime.

— Qui nous donnera le signal! dit le capitaine d'une voix haute; dans un pareil duel, celui qui tire une seconde avant son adversaire est un assassin, un meurtrier.

Dans cet instant, arrivait en toute hâte le chirurgien, chez lequel le domestique était allé.

— Vous donnerez le signal! lui cria-t-on.

Et le chirurgien, d'une voix tremblante et les yeux fermés:

— Levez vos pistolets!

Le canon des deux armes toucha le sein des deux adversaires.

— Quand j'aurai compté trois, vous ferez feu. Une... deux... trois!...

Une seule détonation se fit entendre; le choc les fit reculer de quelques pas; leurs amis s'élancèrent vers eux.

— Qu'est-ce que cela signifie? s'écrièrent à la fois les deux adversaires. Qui ose ainsi se jouer de nous?